



PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES TRAUMATISMES

GUIDE SÉCURITÉ - Outil à l'usage des acteurs du milieu scolaire

1^{ère} édition - 2020

- **Promotion de la Sécurité et prévention des traumatismes lors d'une journée sportive à l'école ou à l'extérieur.**

Cette fiche pratique est composée de 4 parties

- 1 – Observer la situation (donne une appréciation générale et les éventuels éléments à améliorer)
- 2 – Analyser les risques
- 3 – Prendre des mesures préventives
- 4 – Quelques ressources supplémentaires à consulter



→ 1 - OBSERVER LA SITUATION ...

ÉLÉMENTS À EXAMINER	APPRÉCIATION GÉNÉRALE 😊 - 😞	ÉLÉMENTS À AMÉLIORER
→ L'environnement et le lieu dans lequel l'événement se tiendra		
Avant la journée, le lieu dans lequel l'événement se déroule a fait l'objet d'un repérage et d'une analyse des différents risques.		
La veille de la journée, les lieux ont été balisés et les points présentant des dangers ont été sécurisés (ex : barrière de sécurité, pictogramme d'information, éléments contondants de l'environnement équipés d'un revêtement spécifique qui absorbe les chocs...).		
→ Les aspects liés à l'organisation		
Les accords de la direction, des parents, des autorités communales, des services de sécurité, du voisinage ont été obtenus.		
La direction, le pouvoir organisateur, les parents, les responsables des services concernés, le voisinage de l'école... ont reçu des informations sur :		
• Le descriptif précis des activités (vélo, marche, course à pied...);		
• Le circuit prévu ;		
• Le nombre de participants/ nombre d'encadrants et leur rôle ;		
• Le nom du responsable et son numéro de GSM ;		
• La durée des activités ;		
• La répartition des tâches entre les encadrants et leur identité ;		
• Les précautions prises dont les dispositifs d'alerte ;		
• Les activités prévues pour les élèves ne participant pas à l'activité.		
→ L'encadrement des élèves		
Les accompagnateurs sont connus et identifiés par tous.		
Le ratio élèves/accompagnateurs est respecté.		
Une définition des rôles et comportements attendus des accompagnateurs dans l'organisation et la supervision de toutes les activités de la journée a été réalisée.		
Les accompagnateurs ont été informés sur les rôles et comportements attendus.		
Les accompagnateurs connaissent :		
• Les contre-indications (santé) dont font l'objet certains élèves ainsi que l'identité des élèves présentant des comportements inhibés ou téméraires ;		
• Les interactions possibles entre les différents facteurs de risque lors du déroulement de l'activité.		
Les accompagnateurs disposent de la liste des élèves qui participent à la journée (nom et numéro de téléphone des familles...).		



ÉLÉMENTS À EXAMINER	APPRÉCIATION GÉNÉRALE 😊 - 😞	ÉLÉMENTS À AMÉLIORER
→ La préparation des élèves à la protection de leur santé		
Pour chaque élève, les organisateurs disposent :		
<ul style="list-style-type: none"> • De l'autorisation des parents ou tuteurs ; • D'informations générales sur : <ul style="list-style-type: none"> - Les contre-indications en matière de santé ; - Les aptitudes des enfants en matière de pratique de l'activité prévue : Sait-il rouler à vélo ? Nager ? ... - Ses connaissances sur l'activité proposée les précautions à prendre avec les élèves. 		
Les élèves ont été impliqués dans l'identification des risques individuels et collectifs et dans la rédaction d'une liste de précautions et d'attitudes à prendre pour éviter les traumatismes et leurs conséquences s'ils se produisent.		
Les parents et les élèves disposent :		
<ul style="list-style-type: none"> • De recommandations à suivre en fonction de la météo (prévoir la protection solaire et hydratation supplémentaire si chaleur et soleil ou protection contre la pluie...); 		
<ul style="list-style-type: none"> • De recommandations en matière de préparation à la journée : alimentation, sommeil, état vaccinal, hydratation, matériel de protection individuel, vêtements et chaussures ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • D'informations sur les comportements attendus en matière de sécurité... 		
<ul style="list-style-type: none"> • D'informations sur les besoins en équipement, tenue vestimentaire, matériel de protection individuel pour accéder aux activités de la journée. 		
La veille de l'activité, les accompagnateurs s'assurent que tous les élèves ont accès :		
<ul style="list-style-type: none"> • À un matériel adapté à leur âge et en bon état (exemple : vélo en bon état) ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Au matériel de protection individuelle (casque de protection, gilet fluorescent...); 		
<ul style="list-style-type: none"> • À des vêtements et chaussures adaptés à la pratique des activités ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Le cas échéant, à une protection solaire et casquette... 		
Une réserve de matériel (en bon état) existe et peut être mise à la disposition des élèves qui n'ont pas accès à l'équipement.		
→ La promotion de comportements sécuritaires spécifiques à la journée		
Un cadre réglementaire interne a été préparé et discuté avec les élèves.		
Avant la journée, le cadre réglementaire interne a été diffusé auprès des parents, des élèves et des accompagnateurs. Ce cadre décrit (entre autres) :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les comportements individuels et collectifs considérés comme pouvant être source de risque pour l'élève lui-même ou pour les autres ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les motifs qui peuvent entraîner la non-participation d'un élève à l'activité (ex: pas d'équipement de protection, matériel non adapté à l'âge...). 		



ÉLÉMENTS À EXAMINER	APPRÉCIATION GÉNÉRALE 😊 - ☹️	ÉLÉMENTS À AMÉLIORER
→ Intervention d'urgence		
Un descriptif des dispositions à prendre en cas de traumatisme est mis à la disposition des accompagnateurs et comprend les numéros de téléphone des services de secours, de l'établissement, des autres accompagnateurs, des parents.		
Une trousse de premiers secours est en ordre et accessible.		
Les autorisations parentales datées et signées relatives aux interventions urgentes sont disponibles.		
Les accompagnateurs sont formés aux premiers secours et peuvent intervenir rapidement sur le site des activités.		
→ Supervision de la journée et encadrement		
Avant le début des activités		
Les accompagnateurs s'assurent que :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques identifiés dans l'environnement sont balisés et que des protections sont placées pour éviter les blessures ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves connaissent les mesures de prévention et les comportements attendus ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Chacun connaît son rôle et ses responsabilités ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • La qualité du matériel (fixation...) et de l'équipement des élèves (casque, chaussures, vêtement...) est conforme à la sécurité. 		
Le cas échéant, un temps pour l'échauffement des muscles est organisé.		
L'appel des élèves et le signalement des absences à la direction sont réalisés.		
Pendant la journée		
Les élèves bénéficient de la surveillance permanente d'un adulte.		
Les activités ne sont pas modifiées à la hâte.		
Les activités programmées tiennent compte des compétences physiques des élèves, des conditions climatiques.		
Des temps de pauses sont prévus pour permettre aux élèves de s'hydrater, de s'alimenter, de récupérer.		
Après les activités		
Le contrôle de l'effectif des élèves est réalisé.		
Des exercices de détente physique sont organisés.		
Les recommandations en matière de santé sont rappelées aux élèves : continuer à s'hydrater, prendre un repas équilibré, changer ses vêtements, prendre une douche, se coucher tôt pour récupérer...		
→ Partenariat		
Un partenariat a été organisé avec le service PSE pour la réflexion sur les mesures de promotion de la santé et de sécurité avec les accompagnateurs.		

→ 2 – Analyser les risques

Au terme de la phase d'observation, les éléments identifiés comme constituant un risque sont placés dans la matrice de Haddon.

À titre d'exemple, un ensemble de facteurs a déjà été identifié ci-dessous.

AXE TEMPOREL	AXES FACTORIELS			
	→ Élèves	→ Encadrement pédagogique et éducatif	→ Environnement physique et matériel	→ Environnement socio-économique
<p>Avant l'événement Quels sont les facteurs de risques de blessures ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de préparation et d'information des élèves sur les risques de traumatismes et sur les comportements préventifs à adopter. Age et développement psychomoteur des élèves. Comportement des élèves dont la prise de risque pour réaliser l'activité. Problèmes de santé et déficit physique (vue, audition, équilibre...). Inexpérience des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de préparation et d'information des accompagnateurs sur les risques potentiels liés à l'environnement, à l'activité, aux élèves... Répartition des tâches et des responsabilités entre les accompagnateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Non-conformité du matériel et équipements apportés par les enfants. Éléments de l'infrastructure et du mobilier en mauvais état (fissures ou trous dans le sol, surface inégale, pieds d'arbre...). Ouverture de l'espace favorisant l'éloignement de certains enfants. Zones à risque de chute (tournant, manque de visibilité...). Absence d'espace permettant de se mettre à l'abri des intempéries ou du soleil. 	<ul style="list-style-type: none"> Offre d'espaces adaptés permettant de réaliser des journées sportives en toute sécurité. Conviction que les traumatismes sont inévitables.
<p>Pendant l'événement Quels sont les facteurs d'aggravation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de réactions de protection pour amoindrir la chute. Non utilisation d'équipement de protection (casque, chaussures fermées). Conditions physique (fatigue, déshydratation, vaccination pas en ordre...). 	<ul style="list-style-type: none"> Déficit de surveillance des accompagnateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilier du lieu qui présente un risque potentiel contondant. Revêtement de sol qui n'absorbe pas les chocs. 	
<p>Après l'événement Quels sont les facteurs de risque de complication, d'aggravation ou de séquelles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect des consignes de sécurité par les autres élèves. Mauvaises conditions physique et de santé de l'élève. Problème de santé. Degré de gravité de la blessure. Absence de compliance au traitement. 	<ul style="list-style-type: none"> Non application des premiers soins par les accompagnateurs. Absence de matériel pour administrer les premiers secours. Procédure d'alerte non performante. 	<ul style="list-style-type: none"> Non proximité des services de première ligne. Non disponibilité des numéros de téléphone pour informer les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté pour accéder au lieu de l'accident pour les services de secours.

→ 3 – Prendre des mesures préventives

Au terme des phases d'observation et d'analyse de risques, des mesures préventives peuvent être envisagées.

À titre d'exemple, un ensemble de mesures a déjà été identifié ci-dessous.

AXE TEMPOREL	AXES FACTORIELS			
	→ Mesures liées aux élèves	→ Mesures liées à l'encadrement pédagogique et éducatif	→ Mesures liées à l'environnement physique et au matériel	→ Mesures socio-économiques
<p>Avant l'événement Que mettre en place pour éviter les événements ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les élèves aux mesures individuelles et collectives de prévention des traumatismes. • Avec les élèves, définir les règles de sécurité qui seront appliquées à tout moment de la journée et dans différentes situations. • Avant de débiter la journée, avec les élèves : <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les éléments à risque de traumatismes et rappeler les comportements de protection à développer et à maintenir durant toute la journée ; - Vérifier la qualité des équipements et du matériel. • S'assurer que tous les élèves ont pris un petit déjeuner ou une collation et se sont hydratés. • Organiser un échauffement de tous les élèves. • Porter en permanence les équipements de sécurité (chaussures, vêtements, casque...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la journée plusieurs semaines à l'avance et disposer d'outils de planification. • Créer des partenariats avec des spécialistes. • Établir les rôles et les comportements attendus des accompagnateurs. • Vérifier la connaissance des rôles attendus des accompagnateurs. • Vérifier la planification des activités et des responsabilités. • Assurer une surveillance renforcée sur le lieu du parcours où le risque de chute est plus important. 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les endroits contondants par du matériel absorbant et baliser les endroits à risque de chute. • Remplacer l'équipement non conforme apporté par les élèves par du matériel adapté. • Créer un partenariat avec les services de secours locaux et/ou spécialisés. • Organiser un espace permettant de s'abriter (tente, local...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité des lieux où les journées sportives sont organisées par le milieu scolaire. • Favoriser l'accès des élèves à du matériel et à un équipement de sécurité.
<p>Pendant l'événement Que mettre en place pour éviter les complications pendant que l'événement se produit ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Porter son équipement de protection. • Garder son calme. • Adapter son comportement pour éviter que d'autres élèves subissent le même événement. • Savoir appeler à l'aide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Garder son calme. • Analyser la gravité de la situation et les risques de complication. • Demander de l'aide pour que le groupe des élèves soit pris en charge par un autre accompagnateur. • Appliquer les gestes adéquats à l'attention de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer de matériel absorbant sur les endroits jugés à risque. • Disposer d'un téléphone portable pour donner l'alerte et des numéros des services de secours. • Disposer du numéro d'appel des parents. 	

→ 3 – Prendre des mesures préventives (suite)

AXE TEMPOREL	AXES FACTORIELS			
	→ Mesures liées aux élèves	→ Mesures liées à l'encadrement pédagogique et éducatif	→ Mesures liées à l'environnement physique et au matériel	→ Mesures socio-économiques
<p>Après l'événement Que mettre en place pour éviter les complications et les séquelles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les règles de sécurité et les conduites attendues à appliquer. • Échanger avec les élèves sur leurs peurs. • Permettre à l'élève qui a été blessé de se confier ou de parler de l'événement en classe. • Suivre les recommandations des services médicaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'appel des élèves. • Poursuivre les activités, les modifier ou les annuler suivant l'importance de l'événement. • Faire un débriefing sur l'événement avec les élèves et les encadrants. • Promouvoir et renforcer la sensibilisation à la sécurité personnelle et collective. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer le matériel et équipement endommagés. • Réparer les dommages causés aux revêtements, aux équipements et au matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer des services de soins de qualité. • Prévenir les syndromes post-traumatiques.



→ 4 – QUELQUES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES À CONSULTER...

- Ministère de la Communauté française. Circulaire N° 000420 du 30-10-2002 : Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française, aide pour une démarche d'amélioration continue de la sécurité dans les écoles. Disponible sur : https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/27127_000.pdf (Dernier accès le 17/03/2020)
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Circulaire N°5777 du 23/03/2019. Circulaire relative à l'organisation des Classes de dépaysement et de découverte, en Belgique ou à l'étranger, ainsi qu'aux activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études.
Disponible sur https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/42777_000.pdf (Dernier accès le 17/03/2020)
- Mobilité Wallonie. Une sortie à pied avec mes élèves (2017).
Disponible sur <http://mobilite.wallonie.be/news/nouvelle-brochure--une-sortie-a-pied-avec-mes-eleves>
(Dernier accès le 17/03/2020)
- Kino Québec. Les jeunes et l'activité physique 130 idées à partager (1999).
Disponible sur <http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/130idees.pdf> (Dernier accès le 17/03/2020)
- Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (Suisse) et le Bureau suisse de prévention des accidents. Education physique et sportive scolaire. Guide des mesures de sécurité. Année scolaire 2017-2018. Disponible sur https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/sports_loisirs/fichiers_pdf/sante/GMS_2017-2018.pdf
(Dernier accès le 17/03/2020)
- Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des écoles, et PEGC (France). Guide pratique sorties scolaires, sécurité, responsabilité, protection de l'enfance (2014). Disponible sur http://75.snuipp.fr/IMG/pdf/securete2014_site.pdf
(Dernier accès le 17/03/2020)
- Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (Suisse) et le Bureau suisse de prévention des accidents. Education physique et sportive scolaire. Guide des mesures de sécurité. Année scolaire 2017-2018. Disponible sur https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/sports_loisirs/fichiers_pdf/sante/GMS_2017-2018.pdf
(Dernier accès le 17/03/2020)